

le monde ouvrier



Bulletin d'information de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

Janvier - Février 1983

5 mois de grève à Câbles Canada



La loi anti-scabs, Noranda connaît pas ça!



Photo: Michel Cloutier

SOMMAIRE

Reportage spécial

3	Dans le secteur public: les travailleurs font la grève pour se faire respecter	7-8 L'information, au coeur de notre vie syndicale
4	 <p>Groupe Continental: 165 métallos renforcent leur grève par l'éducation syndicale</p>	11 Guide de préparation pour le colloque sur l'information syndicale
5	5 mois de grève à Câbles Canada: Noranda ignore la loi anti-scabs	12 Le cours de délégués sociaux fait boule de neige!
6	Première victoire des travailleurs de la fourrure contre le travail à domicile et les sous-contrats	 <p>13 L'insécurité d'emploi met en danger la santé des travailleurs de la construction</p>
		14-15 Nouvelles brèves
		16 Le 8 mars à la FTQ

le
monde
Ouvrier

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Responsable: Pierre Richard.

Collaboration: Jean-Pierre Bélanger, Carole Gingras-Larivière, André Laplante, André Leclerc, Francine Vigeant.

Fichier: Danielle Ouellet.

Photographie: Michel Cloutier.

2100 avenue Papineau, 4^{ème} étage, Montréal, Québec, H2K 4J4.

Téléphone: (514) 527-8533

Tirage: 45,000

Le doyen des journaux syndicaux au Québec et au Canada. Première parution: 18 mars 1916.

Imprimé par des travailleurs et des travailleuses membres de la FTQ à l'imprimerie Transcontinentale.

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le Monde Ouvrier est permise à condition d'en indiquer la source.



“Nous n'avons pas le choix: la grève est le seul moyen de nous faire respecter”

Photo: Pierre LaParoisse

À moins d'un débloqué de dernière minute (au moment d'écrire ces lignes, le 19 janvier, une deuxième rencontre était prévue entre les présidents des trois centrales et le premier ministre Lévesque), il semble bien que les travailleurs et les travailleuses du secteur public seront contraints de recourir à l'ultime moyen d'action qui leur reste pour se faire respecter: la grève générale.

Ce n'est sûrement pas de gaité de coeur que les 200,000 membres du Front commun FTQ-CSN-CEQ se mettront en grève. Depuis près d'un an, ils font tout ce qui est possible pour en arriver à une solution négociée sans affrontement; ils ont multiplié les contre-propositions, allant même jusqu'à suggérer un gel de leurs salaires pour au moins un an... Mais cette volonté syndicale de négocier s'est butée à l'autoritarisme et à l'arrogance d'un gouvernement qui préfère décréter plutôt que négocier.

À moins d'un assouplissement de dernière heure de la part du gouvernement, les travailleurs et travailleuses du secteur public n'ont pas le choix. Pourquoi?

• **Parce que le gouvernement péquiste ne respecte pas sa signature en coupant unilatéralement les salaires négociés de bonne foi avec ce même gouvernement (comme pas hasard à la veille du**

référendum...); la majorité des membres du Front commun perdront de \$50 à \$100 par semaine pendant trois mois; les plus bas salariés ayant droit à un remboursement sous forme de montant forfaitaire. Tous les salariés toucheront à compter du 1er avril un salaire inférieur à celui du 1er juillet dernier; la majorité d'entre eux ne retrouveront leur niveau de salaire de 1982 qu'en 1985!

• **Parce que les 109 décrets, contenus dans la loi 105 votée en décembre, imposent des reculs qui ramènent les syndiqués de plusieurs groupes à des conditions de travail prévalant il y a 10 et 15 ans.**

• **Parce que c'est quelque \$2 milliards que le gouvernement arrache arbitrairement aux travailleurs et travailleuses du secteur public, si l'on tient compte des \$700 millions récupérés dans le fonds de pension et les \$800 millions représentés par les reculs dans la sécurité d'emploi.**

• **Parce que les argents volés aux travailleurs et travailleuses du secteur public ne créeront pas un seul emploi dans le secteur privé encore plus durement touché par la crise; bien au contraire, le manque à gagner des travailleurs et travailleuses du secteur public provoquera un accroissement du chômage dans les autres secteurs.**

• **Parce qu'au lieu de développer une stratégie de création et de**

maintien de l'emploi, le gouvernement Lévesque remet en cause la sécurité d'emploi de quelque 13,000 professeurs, sans compter les reculs de cette même sécurité imposés à des dizaines de milliers de salariés des affaires sociales et du personnel de soutien.

• **Parce que si nous acceptons ce qui se passe dans le secteur public, cela aura nécessairement des répercussions sur l'ensemble du mouvement syndical; c'est le droit à la libre négociation qui est en cause. Si un gouvernement peut déchirer une convention collective qu'il a signée et s'il peut décréter unilatéralement les conditions de salaire et de travail, pourquoi un employeur du secteur privé ne pourrait-il pas en faire autant? C'est d'ailleurs ce qu'a fait récemment Provigo en mettant de côté la convention qui la liait aux employés de ses magasins et en décrétant des baisses de salaire et des mises à pied illégales.**

C'est pour toutes ces raisons que les travailleurs et travailleuses du secteur public n'ont pas le choix. À moins que le gouvernement du Parti québécois ne revienne à la raison, ils doivent se battre pour se faire respecter. C'est aussi pour toutes ces raisons qu'ils méritent la compréhension et le soutien de l'ensemble des travailleurs et du mouvement syndical. ■

Groupe Continental

165 métallos expérimentent l'éducation syndicale en période de grève

Profitant d'une grève qui dure depuis le 1er octobre, les 165 grévistes du Groupe Continental du Canada (fabrique de ressorts à lames pour camions), membres du Syndicat des Métallos (FTQ), ont décidé de vivre ensemble une expérience de formation syndicale.

En grève pour protéger des droits acquis au niveau de la santé, - sécurité, de l'ancienneté, des griefs et de la reconnaissance syndicale, ils ont organisé une série de cours avec l'aide du service de soutien aux luttes de la FTQ.

Ces cours traitent: a) du syndicat local, sa place dans le mouvement syndical, son rapport de force dans l'entreprise, le cadre légal dans lequel il évolue; b) de la préparation de l'épreuve de force, de la mise en place de l'infra-structure d'information et d'organisation en prévision d'un conflit; c) de la définition des

stratégies syndicales en rapport avec les stratégies patronales.

Plusieurs dizaines de membres ont déjà suivi ces cours. Déjà des officiers constatent un changement dans l'attitude des militants. Ces derniers souhaitent davantage participer aux activités du syndicat après le retour au travail et, en attendant, ils se disent davantage disponibles pour les actions de grève.

Ces cours sont inspirés d'expériences de formation de base à l'intention des grévistes déjà dispensée par le SFCP et le CTM. Ils utilisent aussi le "manuel des responsables de grève", publié récemment par la FTQ. Le syndicat des Métallos a d'ailleurs l'intention de structurer un programme de formation à l'intention des membres en conflit. ■



En grève depuis 4 mois, les métallos de l'usine du Groupe Continental à Ville d'Anjou ont décidé de renforcer leur lutte au moyen de la formation syndicale.

Listes des conflits FTQ (au 19 janvier 1983)

EMPLOYEUR	VILLE	NBRE DE TRAV.	SYNDICAT	DÉBUT
CFLM Radio La Tuque	La Tuque	15	NABET	13-10-81 (lock-out)
S.D. Lonn Canada	Montréal	16	UIOVD	29-10-81
Écho de La Tuque et du Haut St-Maurice	La Tuque	7	NABET	08-12-81 (lock-out)
Supermarché Dominion	Montréal	38	TUAC	23-02-82
Les Câbles Canada	Montréal	84	STEC	(lock-out) 30-08-82
Fédération de la conservation de la faune du Bas St-Laurent	Rimouski	8	UES	16-09-82
Groupe Continental du Canada	Anjou	165	Métallos	01-10-82
Supermarché Tassé	Touraine	60	TUAC	06-12-82 (lock-out)
Bondex Canada	Montréal	14	Métallos	23-12-82 (lock-out)
Abattoir L'épine	Charlemagne	50	TUAC	14-01-83 (lock-out)
Marché Laniel	Montreal	30	TUAC	17-01-83 (lock-out)

La loi anti-scabs, Noranda connaît pas ça!

Noranda, a-t-on besoin de le rappeler, c'est l'une des multinationales les plus sauvages. Les Métallos en savent quelque chose, eux qui l'ont affrontée dans trois usines pendant plusieurs mois l'été dernier.

Le 30 août dernier, c'était aux 97 travailleurs de Câbles Canada, membres du Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie (FTQ), de goûter à la médecine de la puissante compagnie minière.

Changements technologiques

Noranda étrennait depuis peu de nouvelles installations ultramodernes pour la fabrication de câbles de cuivre et elle avait décidé "d'adapter" le syndicat à ces changements. Elle a entrepris la négociation en réclamant l'abandon de la clause d'ancienneté et son remplacement par une vague "ancienneté départementale" qui lui permettrait de jouer avec les effectifs.

Pas question de toucher à la clause de changements technologiques pour y prévoir le recyclage, par exemple. Pas d'amélioration

de la sécurité d'emploi. Refus total de bouger sur la reconnaissance syndicale de plus en plus bafouée dans l'usine. Quant aux offres monétaires, Noranda s'en tient à des positions inférieures au 6% - 5% du fédéral.

Provocations

Pour la compagnie, la négociation n'est pas importante. Pour elle, il serait plus payant de casser le syndicat, d'obtenir des concessions majeures et de faire des changements technologiques sauvages, se débarrassant d'une partie de la main-d'oeuvre à son choix.

Elle a donc multiplié les provocations: 13 mises à pied quelques jours avant l'acquisition du droit de grève, harcèlement des officiers syndicaux et, dès le début du piquetage, des fiers-à-bras fondaient sur les grévistes. Le but était évident: obtenir au plus vite une injonction, ce qui fut fait le 11 septembre.

Elle n'a pas hésité à réclamer le renversement de l'exécutif syndical dans des lettres aux syndiqués et elle a congédié cinq officiers du syndicat. Des plaintes de congé-

diement pour activités syndicales ont été faites au ministère du Travail. Elles seront entendues par le tribunal du travail le 10 février.

Des "scabs"

Depuis ce temps, au lieu d'investir dans un règlement, elle déploie la panoplie des "patrons en guerre": fiers-à-bras, chiens, caméras, système d'alarme, vidéo, etc. Tous les matins, des "scabs" traversent les lignes de piquetage. À la suite d'une plainte faite par le syndicat au ministère du Travail, l'enquêteur nommé, Gérard Raymond, a dénombré cinq "scabs" sûrs, les autres étant des cadres venus d'autres usines à travers le Canada. Mais, d'autres "scabs" se sont ajoutés. Ils seraient quinze ou vingt maintenant.

Une nouvelle plainte a donc été faite au ministère. L'embêtement c'est que, même lorsque l'enquêteur nommé découvre des "scabs" et le confirme dans son rapport, il ne se passe rien. Le syndicat doit lui-même entreprendre des poursuites au pénal. De toute façon, Noranda est grosse, puissante et "veut rien savoir". Elle attend les amendes en riant.

Une lutte décisive

Malgré les basses attaques de Noranda, les grévistes savent que leur lutte est décisive. Ils ne peuvent se permettre un affaiblissement de leur convention collective. Aussi multiplient-ils les moyens de pression. En octobre, l'ingénieur-chef de l'usine, Donald Briceault, qui est aussi maire de l'Épiphanie, inaugurerait de nouveaux parcs dans sa municipalité. Les grévistes n'ont pas voulu rater ça. Ils sont allés participer à ces réjouissances municipales... avec des pancartes. Ils entendent bien multiplier leurs moyens de pression, la production ayant repris de plus belle avec les "scabs". ■



Le 11 janvier dernier, les grévistes du Groupe Continental ont visité les travailleurs de Câbles Canada sur leur ligne de piquetage. Ces derniers font face à la puissante Noranda qui continue de fonctionner avec des scabs et des fiers-à-bras.

Photo: Michèle Chouin

Travailleurs de la fourrure

Première victoire contre le travail à domicile et les sous-contrats

Les travailleurs syndiqués de la fourrure viennent de remporter une première victoire de grande importance dans leur lutte contre le travail à domicile et les sous-contrats à des ateliers non-syndiqués. Ils ont en effet fait reculer le manufacturier D.H. Grosvenor qui avait menacé de fermer ses portes si le syndicat ne laissait pas

tomber un grief contre la mise à pied illégale de 26 travailleurs.

Le 17 décembre dernier, jour où D.H. Grosvenor devait fermer, ce fut la fête chez les travailleuses et travailleurs de cette entreprise. En effet, constatant que le syndicat ne cédait pas à son chantage, D.H. Grosvenor a laissé tomber sa me-

nace de fermeture et a signé un protocole dans lequel il renonce à tout travail à domicile et à tout sous-contrat à des ateliers non-syndiqués; ce protocole prévoit aussi le retour au travail des travailleurs mis à pied précédemment à cause de ces sous-contrats.

Étendre la lutte à toute l'industrie

Cette première victoire constitue un précédent de grande importance, car D.H. Grosvenor est en quelque sorte le leader dans l'industrie de la fourrure à Montréal. L'Association des travailleurs en fourrure de Montréal (local 400-F des TUAC-FTQ) a l'intention d'étendre sa lutte à toute l'industrie afin d'obliger les quelque 80 autres manufacturiers à renoncer au travail à domicile et aux sous-contrats à des ateliers non-syndiqués. Le porte-parole de l'Association, André Robillard, a assuré que des actions d'envergure seront entreprises sous peu pour mettre fin à ce cancer qui ronge l'industrie de la fourrure et qui met en péril l'existence même du syndicalisme dans ce secteur. ■



Les travailleurs de la fourrure ont bien l'intention d'étendre à l'ensemble de l'industrie la victoire qu'ils viennent de remporter chez D.H. Grosvenor contre le travail à domicile et les sous-contrats.

Pour recevoir Le Monde Ouvrier

Voici les informations dont nous avons besoin:

La FTQ vous parviendra gratuitement par la poste les prochains numéros de *Le Monde Ouvrier* à tous les officiers et militants qui en feront la demande. Il suffit de remplir ce coupon et de nous le retourner.

Si vous désirez recevoir plusieurs exemplaires du *Le Monde Ouvrier* pour le distribuer à vos camarades de travail, indiquez le nombre...

Vous pouvez nous rejoindre par la poste à 2100 Papineau, 4^{ème} étage, Montréal H2K 4J4 ou par téléphone à (514) 527-8533.

- Nom:
- Adresse:
- Ville:
- Code postal:
- Téléphone:
- Syndicat:
- Local:
- Employeur:

SI VOUS DÉMÉNAGEZ

Nom:

Nouvelle adresse:

Ancienne adresse:

L'information, au coeur de notre vie syndicale

Les 17, 18 et 19 mars prochain, la FTQ organise un colloque pour faire le point sur l'information syndicale; principalement l'information interne et aussi l'accès aux grands media d'information.

Pour amorcer le débat sur nos stratégies et nos moyens d'information, Le Monde Ouvrier a réuni sept militants et militantes de secteurs différents. Ils nous parlent de ce qu'ils font comme information syndicale, de leurs difficultés et de leurs interrogations. Nous vous invitons à amorcer la même réflexion dans votre syndicat local.

Gérard Bédard, responsable du journal, Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE): Au départ, pour informer les membres, il y a l'assemblée générale qui est un bon moyen d'information mais qui ne rejoint pas tout le monde. Il y a aussi les représentants syndicaux qui transmettent l'information aux délégués soit directement sur les chantiers soit dans les assemblées de délégués; ceux-ci retransmet-



"L'information, ce n'est pas seulement l'affaire du comité d'information. Chacun a sa responsabilité dans l'information: la direction du syndicat, les représentants et les délégués".

Gérard Bédard, Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE).

comme par exemple le maraudage, on met sur pied une structure spéciale d'information; c'est assez imposant.

Charles Lavallée, comité du journal du local 1849 des travailleurs unis de l'automobile (TUA), Aviation Electric: Au niveau de mon local, à l'usine Aviation Electric, on a un journal mensuel

Les membres sont très intéressés à lire dans le journal ce qui se passe chez eux; on a plus de difficulté quand on parle de ce qui se passe ailleurs. On publie dans les deux langues même si ça double le coût et le temps que ça prend, car 50% de nos membres ne sont pas francophones.

Enfin, on se sert beaucoup des délégués pour faire des contacts individuels avec chacun des membres; ainsi de ce temps-ci, ce sont eux qui expliquent à ceux qui travaillent les problèmes de ceux qui sont rendus sur le chômage.

Lucille Decoste, responsable du Comité d'information au Syndicat des Fonctionnaires municipaux de Montréal (SCEP-429): Nous on est un local de fonctionnaires de plus de 5,000 membres, dans tous les métiers et répartis dans toute la ville. Pour rejoindre tout le monde et essayer de faire une certaine solidarité, on utilise divers moyens d'information: on a un journal mensuel, mais aussi "le fonctionnaire express" pour sortir des nouvelles plus rapidement, et un express semblable en période de négociation.

On a le même problème que tout le monde: quand on réussit à rejoindre 10 à 15% de nos membres en assemblées générale, on est (à suivre page suivante)

L'information: c'est la responsabilité de tous dans le syndicat

tent l'information aux membres sur le chantier. Mais ceci ne rejoint pas tout le monde parce que la majorité des membres travaillent sur des petits chantiers où il n'y a pas de délégué, et plusieurs sont en chômage. Alors on se sert de notre journal et de lettres de la direction qu'on envoie à tous les membres par la poste. Cependant, l'envoi par la poste est très dispendieux. Enfin, on diffuse de l'information par le moyen des cours de formation syndicale.

Ce n'est pas seulement le comité d'information qui s'occupe d'information; chacun a sa responsabilité. Le directeur s'occupe des représentants, ceux-ci s'occupent des délégués et eux s'occupent des membres. En période plus chaude,

depuis cinq ans. Il est moins régulier depuis qu'on a des mises-à-pied et on doit maintenant utiliser des moyens de fortune comme la dactylographie à deux doigts, un format plus petit etc. Ça fait rien, on le sort pareil. On met l'accent sur l'information interne au syndicat. Cependant, avec les délais de l'imprimerie, il arrive que l'information soit un peu désuète. Alors quand on a quelque chose d'urgent, on utilise les tracts qu'on distribue immédiatement.

L'affichage dans l'usine est restrictif; ce doit être relié à la convention collective. Pour distribuer le journal, on le passe à la porte de l'usine pour réduire les coûts mais on le poste aux chômeurs et aux retraités.



"Dans le journal, nos membres sont surtout intéressés par ce qui se passe dans l'usine. Lorsqu'il y a quelque chose d'urgent, on sort un tract: c'est plus rapide que le journal".

Charles Lavallée, Travailleurs unis de l'automobile, Aviation Electric.

(suite de la page précédente)

L'information au coeur de notre vie syndicale

Le tract: un moyen de réagir rapidement

bien content. Alors on réunit nos délégués (conseillers) à chaque mois; le lendemain chaque délégué doit aller voir ses membres pour leur faire un résumé du Conseil des délégués. De plus, on reprend dans le journal le contenu du Conseil. Même si tu rejoins seulement 20% des membres directement, tu as des chances qu'eux en parlent aux autres.

Dans le journal, on essaie de faire des articles pour rejoindre



"Dans notre journal, on essaie de faire des articles qui rejoignent tous les groupes à l'intérieur du syndicat. On essaie toujours quelque chose qui se rapporte au travail, à l'actualité, à l'éducation, etc."

Lucille Descostes, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (local 429 SCFP).

tous les groupes; parce que s'ils voient au moins un article qui se rapporte à eux autres, ils vont être portés à feuilleter le reste. Tout ce que je publie doit avoir un rapport direct avec les fonctionnaires.

Aussi, on a créé un centre social il y a dix ans dans le but de faire fraterniser les fonctionnaires.

Pierre Laflamme, responsable de l'information à l'Union des employés de service (local 298): Nous autres c'est un gros local; près de 32,000 membres répartis à travers le Québec dans toutes les catégories d'emploi, 2/3 dans le public et le reste dans privé; on a aussi un bon nombre d'anglophones et d'allophones; dans l'entretien ménager, on a des gens qui ne par-

lent ni français ni anglais. Dans notre journal, on traduit les textes les plus importants.

Notre journal est publié une fois par mois au niveau provincial, sauf l'été, et posté à tous les membres. Au niveau des unités de base, certaines ont leurs propres publications qui paraissent avec plus ou moins de fréquence selon les cas. De plus, dans certains cas, comme en période de négociations, des permanents vont produire des tracts adaptés aux unités dont ils sont responsables. Enfin, en ce qui me concerne, l'information c'est aussi les posters et les macarons.

Dans la négociation dans le secteur public, on a commencé notre campagne d'information l'automne dernier par une opération de revalorisation des travailleurs du secteur public qui avait pour thème "On travaille pour vous". Selon nos sondages, ce fut une réussite. Au niveau de la stratégie d'ensemble, on a l'impression qu'on a convaincu la population que le front commun voulait négocier et que c'est la partie syndicale qui a été raisonnable. Dans tout ça, il est difficile d'établir des



"Il faut adapter nos stratégies d'information à ce qui se passe dans la négociation et dans l'action. Il faut nous ajuster continuellement."

Pierre Laflamme, Union des employés de service (local 298).



"Dans un local aussi grand que le nôtre (5,000 membres), il faut absolument mettre l'information par écrit pour éviter qu'elle ne se déforme en circulant. Nous utilisons beaucoup les tracts pour répondre aux attaques des compagnies."

Jules Lavoie, local 501 (entrepôts) des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

stratégies d'information des mois d'avance, c'est trop relié au déroulement de ce qui se passe en négociation. On doit s'ajuster continuellement.

Serge Godin, Syndicat des métallos, Sidbec-Longueuil: Dans notre local, le principal moyen d'information c'est le "bouche à oreille". C'est surtout par le canal des délégués sur le plan que circule l'information par le biais d'une multitude de petits "meetings" dans les départements. Par exemple, lors de la Commission parlementaire sur Sidbec, notre président était sur place à Québec et nous téléphonait pour nous dire ce qui se passait. Par une chaîne téléphonique auprès des délégués, on rediffusait cette information; à chaque "shift", les délégués à leur tour retransmettaient cette information à leurs membres, rapaillaient les commentaires et les questions des membres et nous on retransmettait ça par téléphone au président à Québec.

Ça fait deux ans qu'on marche comme ça. C'est positif parce que la principale qualité de ce moyen d'information, c'est qu'on est collé sur le monde. Je ne pense pas que l'information soit déformée

mée en circulant et ça nous permet de ramasser tout de suite ce que le monde pense de ce qu'on leur apporte. Quand c'est plus compliqué, on met ça par écrit pour chaque délégué.

On a une structure semblable pour les chômeurs avec un comité, des délégués de chômeurs, une chaîne téléphonique et des assemblées à chaque semaine. Comme résultat c'est que la presque totalité des 300 chômeurs sont présents aux assemblées avec leurs femmes et leurs enfants. De plus, on le voit, le monde se sent moins isolé.

Danielle Laverdière: Comité du journal, Conseil du Travail de l'Estrie: Au niveau d'un Conseil du travail, c'est bien différent. On a un petit journal depuis trois ans avec un petit budget, qui s'appelle "L'Estrie au boulot". Au Conseil on a des gens de tous les secteurs et on s'est rendu compte qu'il y avait un conflit à telle place et que personne le savait. Le journal a été créé pour informer les gens sur les conflits. Avec le temps, on a élargi le contenu pour parler du travail des comités au conseil, des



"Dans mon usine, le principal moyen d'information, c'est le "bouche à oreille" par l'intermédiaire des délégués de département. C'est le moyen le plus facile au monde. Ça nous permet de savoir immédiatement ce que les membres pensent de ce qu'on leur apporte."

Serge Godin, Syndicat des métallos, Sidbec-Longueuil.

Faire circuler l'information par les Conseils



"Dans un Conseil du travail, il faut courir après l'information. C'est aussi difficile d'intéresser les gens à ce qui se vit dans les autres milieux de travail."

Danielle Laverdière, Conseil du travail de l'Estrie.

thèmes traités par le Monde Ouvrier mais adaptés pour inclure des exemples de la région.

Ce qui est le plus difficile c'est d'avoir des liens avec les syndicats de la région. C'est bien rare qu'un syndicat va venir nous parler d'un problème majeur qu'il rencontre. C'est souvent nous autres qui apprenons par exemple qu'il y a eu des mises-à-pied quelque part; alors on court après l'information.

Pour la distribution, on a des poteaux dans les milieux de travail; on leur apporte directement des journaux qu'il redistribue de main à main. Je pense que dans la région c'est important d'avoir un journal comme "l'Estrie au Boulot" parce qu'il y a peu de syndicats locaux qui ont un journal. Ce qu'il y a de difficile, c'est d'intéresser les gens aux problèmes des autres milieux de travail.

Enfin, en cas de conflit, le comité de soutien aux luttes peut essayer de contacter du monde pour apporter de l'aide et si le syndicat veut faire parler du conflit dans les media, le permanent de la FTQ organise une conférence de presse.

Jules Lavoie, président du local 501 des Travailleurs unis de l'alimentation et du Commerce: Chez nous, on va repartir notre journal pour nos 5,000 membres couverts par 35 conventions collectives différentes. Les gens sont surtout intéressés à ce qu'on parle d'eux autres dans notre journal, de tout ce qui les concerne.

Par expérience, on croit qu'il est très important de donner la même information à tout le monde. Avec la grandeur de notre local, si on transmet uniquement de l'information verbalement, c'est mortel. Tu dois mettre ton information par écrit dans un tract pour éviter qu'elle ne se déforme en circulant. D'un autre côté, pour nous, le tableau d'affichage, ce n'est pas tellement bon: le tract peut facilement être arraché par quelqu'un. Alors on préfère les envoyer par la poste. De plus dans nos assemblées de délégués, on leur donne l'information par écrit et ils partent avec ça voir leurs membres. Surtout avec des compagnies comme les nôtres, il devient obligatoire de répondre à leurs attaques par écrit; autrement, tu t'en sors pas.

Quand on regarde ce qui se (à suivre page suivante)



"A chaque campagne de maraudage dans la construction, les syndicats dépensent des sommes astronomiques en publicité payée. Nous sommes convaincus qu'il faut cesser cela et qu'il faut développer nos propres moyens d'information."

Gérard Bédard, FIPOE.

L'information doit s'ajuster à l'action

Le "bouche à oreille": un contact direct

Face aux médias: développer notre propre information

passé dans les journaux, la radio, la télévision, ils sont en train de nous mettre sur le dos, à nous autres les syndicats, tous les problèmes qu'on connaît actuellement: toute la misère, c'est la faute des syndicats. Au niveau de notre local, on va commencer par essayer de convaincre nos 5.000 membres qu'on est pas aussi pourri que ça. C'est un point de départ. J'espère qu'au colloque on va trouver un moyen pour que la FTQ, avec tous ses affiliés, puisse véhiculer à la population les bons coups du monde syndical et pas seulement les conflits. Faudrait pouvoir faire l'inverse de ce que font les média. Il serait peut-être bon de rappeler aux gens que les syndicats ont sorti du monde de la misère.

Pierre Laflamme: C'est pour ça la campagne du front commun: "on travaille pour vous". Cette mauvaise publicité des media ne rejoint pas seulement les non-syndiqués, ça finit par agir aussi au niveau des membres des syndicats.

Jules Lavoie: S'ils réussissent à convaincre 85% de la population qu'il faut éliminer les syndicats, comment tu vas faire pour syndiquer les non-syndiqués?

Serge Godin: Les média nous mettent la crise sur le dos; les



"Il faut prendre le pouls des membres. Il faut prendre le temps de leur expliquer ce que le syndicat fait de positif".

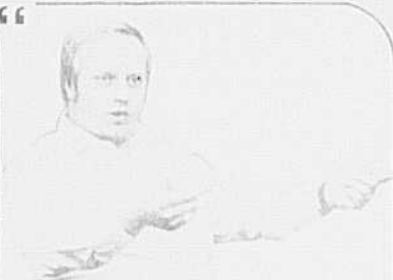
Charles Lavallée, TUA, Aviation Electric.

membres nous demandent ce qu'on va faire devant le chômage; si on les informe pas de ce qu'on va faire, ils vont débarquer.

Gérard Bédard: On a fait une journée d'étude sur l'information dans notre local. On est arrivé à la conclusion qu'il fallait développer un moyen d'information plus approfondi pour les représentants et les délégués. On va appeler ça le bulletin de liaison, qui va être différent du journal destiné à tous les membres.

Il faut développer nos propres moyens d'information au lieu d'investir des sommes astronomiques dans la publicité payée comme cela se fait à chaque campagne de maraudage dans la construction. La dernière fois, nous avons proposé un protocole pour éviter la publicité payée; la CSD a refusé et nous avons tous été obligés d'embarquer. Nous sommes bien décidés à éviter cela une prochaine fois.

Charles Lavallée: Les membres vont revaloriser le syndicat si on les informe sur ce qu'on fait de positif. Pour ça, il faut qu'il le sache. Le journal du local est là pour ça.



"Les journaux, la radio et la télévision mettent tous les problèmes sur le dos des syndicats. Il faut trouver un moyen de faire face à cela. Sinon, nous ne pourrions plus syndiquer personne".

Jules Lavoie, local 501 TUAC.

Serge Godin: Moi je dis que quelqu'un qui n'a pas l'information, c'est comme quelqu'un qui marche avec deux cannes: à la moindre glace, il va tomber...

Charles Lavallée: Il faut aller chercher le pouls des membres. Le problème vient quand un exécutif continue à travailler pour quelque chose qu'il juge bon sans prendre le temps de convaincre les membres.

Gérard Bédard: On devrait mettre plus de temps à expliquer pourquoi on fait quelque chose plutôt que de se dire qu'ils vont l'accepter parce que c'est bon.

Lucille Descostes: Plus que jamais, en période de crise, l'information c'est primordial pour l'unité des membres. Tu peux pas être solidaire de gens qui vivent un événement dont tu ignores tout.

Danielle Laverdière: L'information, c'est le coeur du moteur. Quand les gens savent rien, c'est facile de les mener sauf que tu te ramasses avec l'image que les gens ont des syndicats. Faut amener de l'information mais faut aussi toujours consulter le monde.

Lucille Descostes: Tu peux avoir de l'information sans solidarité mais tu ne peux pas avoir de solidarité sans information. Les gens ne peuvent pas être solidaires de quelque chose qu'ils ne connaissent pas.



"Tu peux avoir de l'information sans solidarité mais tu ne peux pas avoir de solidarité sans information. On ne peut pas être solidaire de quelque chose qu'on ne connaît pas".

Lucille Descostes, local 429 SCFP.

Pas de solidarité sans information

En prévision du colloque des 17-18-19 mars

Faire le point chez-vous sur l'information syndicale

L'information est au coeur de la vie syndicale. On peut même dire qu'il n'y a pas de vie syndicale sans information. Souvent, on pense que faire de l'information dans une section locale, ça se limite à sortir un journal; c'est beaucoup plus que ça. L'information, ça peut se faire au moyen d'un tract (circulaire), de l'affichage, d'un bulletin; ça peut aussi se faire verbalement au moment d'une assemblée ou par le bouche à oreille par les délégués dans les départements, etc.

Les 17, 18 et 19 mars prochain, la FTQ organise un colloque pour faire le point sur l'information syndicale; principalement l'information interne et aussi l'accès aux grands médias d'information. Nous nous interrogerons sur nos stratégies d'information au moment des négociations, en période de conflits, en période de mises à pied, et aussi en période calme.

Pour que le colloque soit plus utile pour vous, nous suggérons que chaque local (ou chaque unité de base) se donne un minimum de temps pour faire le point avant le colloque sur l'information qu'il fait.

Dans une section locale, plusieurs sont concernés par les problèmes d'information: les officiers, les responsables de comités, les membres du comité d'informa-

tion ou du comité du journal, les délégués...

Nous invitons donc chaque section locale à prendre une couple

d'heures pour réfléchir à quelques-uns ou à plusieurs sur l'information dans votre local. Le guide qui suit peut vous être utile. ■

Guide de préparation

- 1. Au cours de l'année 1982, quelles ont été les activités d'information faites par votre local (ou unité de base)?**
 - A) Sur quels sujets et auprès de qui s'est faite cette information?**
 - B) Par quels moyens cette information s'est-elle faite?**
 - C) Qui a été impliqué dans ce travail d'information?**
- 2. Quel bilan faites-vous du travail d'information dans votre local?**
 - Effets et résultats:
 - Difficultés:
- 3. Quels sont vos projets dans le domaine de l'information pour l'année 1983?**
 - A) Sur quoi et auprès de qui?**
 - B) Comment comptez-vous vous y prendre?**
- 4. Avez-vous déjà fait de l'information pour rejoindre les gens extérieurs à votre local (ex.: autres syndicats, public en général...)?**
 - Par quels moyens?
 - Résultats?
- 5. Un ou deux sujets ou questions que vous aimeriez fouiller au colloque de la FTQ?**

Colloque sur l'information syndicale

Quand? Jeudi soir le 17 mars, vendredi le 18 mars et samedi le 19 mars 1983.

Où? Hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455 rue Peel, Montréal.

Pour qui? Pour les dirigeants, permanents, officiers, membres de comités, délégués et militants préoccupés par les questions d'information.

Coût? \$25.00

Pour information au sujet du colloque ou de sa préparation: Jean-Pierre Bélanger ou Pierre Richard, FTQ, (514) 527-8533.

Des réunions régionales sur l'information

Dans quelques régions, les Conseils du travail tiendront des assemblées spéciales pour amorcer la réflexion et le débat sur l'information syndicale en prévision du colloque de la FTQ. À date, des réunions sont prévues dans les régions suivantes:

Montréal: mardi soir, le 15 février, à 19h30 au Centre Saint-Pierre-Apôtre, 1212 rue Panet. Pour in-

formations: 527-3666.

Québec: mercredi soir, le 16 février. Pour information: 525-5747.

Estrie: mercredi soir, le 23 février. Pour information: 562-3922.

Mauricie: vendredi, le 18 février, le Conseil régional, au cours de son mini-congrès, abordera la question de l'information syndicale. ■

5-6-7-8 mars: conférence nationale du CTC à Québec

Les effets de la crise économique sur les femmes

Les 5, 6, 7 et 8 mars, le Congrès du travail du Canada (CTC), en collaboration avec la FTQ, organise dans la ville de Québec une conférence nationale sur l'égalité des chances et de traitements pour les femmes. La FTQ invite ses affiliés à participer en grand nombre à cette conférence qui coïncide avec la Journée internationale des femmes.

Égalité maintenant?

Parmi les sujets qui seront débattus lors de cette rencontre, le principal est sans doute les effets de la crise économique sur les travailleuses. On y débattrà aussi du travail à temps partiel, des changements technologiques, des

problèmes de santé des femmes au travail, des ghettos d'emploi, de l'accès difficile aux emplois non-traditionnels, des régimes de pension... Le thème de la conférence est "Égalité maintenant?". On y abordera aussi la place des femmes dans le mouvement syndical et le sort des travailleuses non syndiquées.

Parmi les personnalités syndicales qui prendront la parole au cours de cette conférence, mentionnons Grace Hartman, présidente nationale du SCFP, Marie Pinsonneault, vice-présidente de la FTQ, Shirley Carr, vice-présidente du CTC, Dennis McDermott, président du CTC, Louis Laberge,

président de la FTQ, et Richard Mercier, vice-président du CTC.

Soirée du 8 mars

La conférence débutera en soirée le 5 mars et prendra fin le 8 mars par un banquet et un spectacle. Cette soirée sera la principale activité de la FTQ pour souligner le 8 mars; le souper et le spectacle sont ouverts à tous ceux et celles qui veulent y participer: des billets seront vendus par le Conseil du travail de Québec. Le tout se déroulera au Château Frontenac à Québec. Pour toute information, vous pouvez contacter Carole Gingras-Larivière, permanente de la FTQ à la condition féminine, à (514) 527-8533. ■

Opération-Chômage

La formation de "délégués sociaux" fait boule de neige

La formation de délégués sociaux sur les problèmes d'assurance-chômage, d'aide sociale et d'endettement, fait boule de neige: une vingtaine de formateurs ont été préparés pour donner le cours et celui-ci a déjà été donné à trois reprises par le Conseil du travail de Montréal; plus d'une dizaine d'autres cours sont déjà prévus en février et mars dans diverses régions et divers syndicats.

Le cours "Le délégué et les lois sociales" est d'une durée de deux jours et vise à équiper des militants sur les problèmes d'assurance-chômage, d'aide sociale et d'endettement et à préciser le rôle des syndicats pour contrer les effets de la crise, par exemple par la mise sur pied de comités d'aide aux chômeurs.

La formation de délégués sociaux s'inscrit dans le cadre de l'Opération-Chômage lancée cet automne par la FTQ. Cette Opéra-

tion vise à briser l'isolement des travailleurs mis à pied, en gardant le contact avec le syndicat et en leur offrant divers services par l'entremise de Comités d'aide aux chômeurs.

Des cours "Le délégué et les lois spéciales" sont déjà prévus dans les régions suivantes: Saguenay, Lac Saint-Jean (Alma), Haut du Lac Saint-Jean (Dolbeau), Sept-

Iles, Québec, Montréal, Estrie, Sorel; la FIPOE, les Travailleurs unis de l'automobile et l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames ont aussi prévu l'offrir à leurs militants. Pour toute information, vous pouvez contacter votre Conseil du travail ou votre syndicat, ou Jean-Pierre Néron du Service d'éducation de la FTQ, à (514) 527-8533. ■



Une vingtaine de militants et militantes venant de divers syndicats et régions ont été formés pour donner le cours "Le délégué et les lois sociales". Cette opération de formation vise à équiper les syndicats locaux pour aider les travailleurs mis-à-pied à faire face aux problèmes engendrés par le chômage.

L'insécurité d'emploi met en danger la santé des travailleurs de la construction

L'insécurité d'emploi et de revenu est une menace directe à la santé et à la sécurité des travailleurs de la construction. C'est là la conclusion principale qui se dégage de deux journées d'étude sur les maladies professionnelles dans l'industrie de la construction, organisées par la FTQ-construction.

Le 8 décembre dernier, 60 délégués venant de 14 métiers différents ont participé à Montréal à la première rencontre sur les maladies professionnelles dans l'histoire de l'industrie de la construction. Le 18 janvier, c'était au tour de 88 délégués d'une dizaine de métiers de se réunir à Québec.

"L'insécurité économique que subit le travailleur de la construction se répercute sur les conditions de santé et de sécurité au travail. Les employeurs exploitent cette insécurité et font de l'obstruction pour empêcher l'application de la loi 17 sur les chantiers", a déclaré Jean-Paul Rivard, directeur-général de la FTQ-Construction.

La source du problème: l'insécurité économique

Lors du travail en atelier les délégués ont identifié les maladies propres à chaque métier et essayé de trouver les causes à ces problèmes. On a longuement insisté sur les problèmes de stress, sur les maux de dos, l'arthrite, la surdité, les intoxications, etc. Selon la majorité des participants, la cause principale des problèmes de sécurité et de santé des travailleurs c'est l'insécurité économique dans laquelle vivent tous les travailleurs de la construction. "Dans la construction l'ouvrage doit commencer demain et finir hier. Il n'y a pas de répit sur la construction. C'est de là que viennent tous les problèmes qu'on a identifiés aujourd'hui", a dit Ovilva Paré,



Des délégués de tous les métiers ont analysé les causes des maladies professionnelles dans la construction.

nité nationale des charpentiers-menuisiers, local 9.

"Moi j'ai vu des gars de 12-15 ans d'expérience se faire "clairer" parce qu'ils avaient refusé de faire un travail dangereux. Comme on n'a pas encore de sécurité d'emploi dans l'industrie on est à la merci des employeurs", a ajouté Yves Couture membre du local 791 des Opérateurs de machinerie lourde.

L'AECQ bloque la loi 17

La construction est le secteur qui a le plus haut taux d'accidents de travail; c'est pourquoi la CSST l'a reconnu comme le premier des secteurs prioritaires pour l'application de la loi 17. Mais dans les faits, la construction échappe à la loi 17 à cause de l'obstruction systématique pratiquée par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

"Par exemple, l'AECQ bloque la mise sur pied d'une association sectorielle en santé et sécurité qui est pourtant obligatoire pour le secteur de la construction selon la loi 17. Dans d'autres secteurs, où ces associations se forment sur une base volontaire, il y en a déjà 9 qui fonctionnent ou qui sont en

voie de formation. Cela donne une bonne idée du mépris de l'AECQ envers la santé et la sécurité des travailleurs", a souligné Guy Perreault, du service de santé et de sécurité de la FTQ. Celui-ci a aussi noté l'absence de pouvoirs des comités de chantier quant à l'élaboration des programmes de prévention et des programmes de santé.

Faire respecter nos droits

"La seule façon de faire respecter nos droits et en fin de compte sauver notre vie ça va être de forcer l'employeur à payer lorsqu'il viole les normes. C'est le seul langage qu'il peut comprendre. C'est pour ça qu'il nous faut nos représentants à la prévention, des comités de chantiers avec des pouvoirs et la mise sur pied de l'association sectorielle", a noté Jean-Pierre Granger de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE).

"Il y a un travail énorme de sensibilisation à faire. Il va falloir arrêter de considérer comme normal de travailler dans des conditions dangereuses dans l'industrie de la construction", a conclu Grégoire Julien, responsable en santé-sécurité à la FTQ-Construction. ■

en bref

Au Pérou: des mineurs marchent pendant 93 jours!

Plus de 600 mineurs de Minas Canaria, au Pérou, ont accompli avec leurs conjointes et leurs enfants une longue marche de 93 jours dans le but de faire connaître leur lutte et obtenir l'appui de la population. Ils ont franchi à pied les 758 kilomètres qui séparent leur campement minier de la capitale du Pérou, Lima; au cours de cette longue marche, un travailleur, une femme et quatre enfants ont trouvé la mort.

Les mineurs de Canaria revendiquent la réouverture de leur mine fermée en juillet dernier, la

prise en main de celle-ci par les travailleurs et la récupération de huit mois de salaires et de bénéfices sociaux non payés par la compagnie. La répression s'est vite abattue sur ce groupe de travailleurs: 36 d'entre eux ont été accusés de "terrorisme" et trois ont été emprisonnés sans aucune forme de procès.

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et des mines du Pérou a lancé un appel à la solidarité internationale dans le but de soutenir les mineurs de Canaria ainsi que ceux de Cata Acari, qui luttent pour le même objectif de reprise en main de leur entreprise. La FTQ et le Syndicat des métallos (FTQ) ont fait parvenir au gouvernement péruvien des télégrammes appuyant les revendications des mineurs et dénonçant l'incarcération de quelques-uns d'entre eux.

Cette campagne internationale a commencé à porter fruit; les autorités ont relâché un dirigeant qui a été détenu pendant 17 jours et qui a été torturé. La FTQ invite ses syndicats affiliés à faire parvenir des messages d'appui; pour toute information à ce sujet, vous pouvez contacter Pierre Richard, à la FTQ, à (514) 527-8533. ■



C'est une tradition chez les mineurs péruviens en grève de quitter leur campement et d'entreprendre une marche jusqu'à la capitale. Tout au long du parcours, ils expliquent leur lutte et reçoivent le soutien de la population. Les conjointes et les enfants participent à cette marche.

Des évêques contre les politiques de chômage

"La prise de position des évêques canadiens sur la crise économique et sur le drame que vivent des centaines de milliers de travailleurs et leurs familles a visé très juste. Parce qu'elle met en cause des intérêts forts puissants, il ne faut pas s'étonner de la violence de la réaction des milieux patronaux et des affaires", ont souligné dans un communiqué le président et le secrétaire général de la FTQ, Louis Laberge et Fernand Daoust.

Commentant la vive réaction du Conseil du patronat du Québec, la FTQ affirme: "Qui fait preuve d'amateurisme? Ceux qui dénoncent le chômage et les politiques qui y mènent ou ceux qui mettent en oeuvre des politiques qui nous ont plongés dans la crise? Ceux qui proposent de s'attaquer résolument au problème de la création d'emplois ou ceux qui s'entêtent à poursuivre une politique de prétendue lutte à l'inflation qui a pour principal effet d'enrichir davantage les riches et de réduire à la pauvreté la majorité de la population?"

"Le Conseil du patronat et la Chambre de commerce voudraient nous faire croire qu'ils sont les seuls experts en matière d'économie. C'est vrai que ce sont les gens qu'ils représentent qui détiennent les pouvoirs économiques et nous pouvons constater dans quel désastre ils nous ont conduits. Ils sont en effet experts dans l'accumulation des profits, dans la concentration du capital, dans l'élimination des concurrents plus faibles. Mais ils sont aussi passés maîtres dans le transfert des capitaux vers l'étranger, dans l'investissement dans des secteurs rentables mais non créateurs d'emplois, dans le siphonnage des subventions publiques, dans le chantage à la fermeture..." ont expliqué les porte-parole de la FTQ.

MM. Laberge et Daoust ont poursuivi: "Que le Conseil du patronat défende les profits et les intérêts de ceux qui s'en sortent fort bien dans la crise actuelle, ce n'est pas étonnant. Mais nous n'acceptons pas qu'il s'attaque à ceux qui se préoccupent davantage du sort de ceux et celles qui font les frais de cette crise". ■

Le CTM condamne la discrimination envers les jeunes à l'aide sociale

“Si le gouvernement ne peut donner du travail aux jeunes, qu'il cesse de leur faire subir une discrimination brutale à l'aide sociale”, a déclaré Jean-Pierre Néron, président du Conseil du travail de Montréal (FTQ).

Le CTM a apporté son appui aux différents groupes populaires, dont les ADDS, qui dénonçaient récemment les conditions scandaleusement précaires faites aux jeunes par le programme d'aide sociale du Québec. En vertu de ce programme, les moins de 30 ans aptes au travail qui n'ont pas d'enfants reçoivent \$144 par mois, alors que les plus de 30 ans peuvent toucher \$394 par mois.

Cette mesure discriminatoire avait à l'origine pour but d'inciter les jeunes à travailler; elle était déjà injuste au départ. Elle est maintenant scandaleuse compte tenu du taux de chômage actuel. Lorsqu'on sait qu'un demi million de Québécois sont présentement sans emplois, que quelque 55,000 prestataires d'assurance-chômage canadiens (dont plus du tiers sont des Québécois) doivent passer chaque mois à l'aide sociale, leur période de prestation prenant fin et que, globalement, les jeunes de



Jean-Pierre Néron, président du Conseil du travail de Montréal.

moins de trente ans constituent plus de 40% des sans-emploi, on se demande comment le gouvernement du Québec peut encore maintenir de telles mesures.

Le CTM soutient que de demander à des hommes et des femmes de vivre avec moins de \$5 par jour en 1983 constitue une incitation au suicide ou au vol. Il n'est pas étonnant que les deux phénomènes prennent de l'ampleur.

Le CTM invite tous ses affiliés à faire des pressions diverses sur le gouvernement pour qu'il mette fin à cette discrimination à cause de l'âge. ■

Les syndicats de la région de Granby se regroupent

Le 11 janvier dernier, plusieurs syndicats de la FTQ de la région de Granby se sont réunis dans le but de se donner des services en commun, particulièrement dans le domaine de l'éducation syndicale, et de remettre sur pied un Conseil du travail.

Le nouveau Conseil du travail de la Haute-Yamaska viserait à regrouper les quelque 3,000 travailleurs et travailleuses membres de la FTQ dans cette région, notamment des métallos, des travailleurs du rembourrage et du meuble, des employés de commerce, des techniciens et téléphonistes de Bell Canada, les employés de l'hôpital Brôme-Missisquoi à Cowansville...

Un exécutif provisoire a été formé dans le but de préparer une assemblée de fondation du nouveau Conseil qui aura lieu d'ici quelques mois, entre temps, des sessions de formation seront mises sur pied pour les syndiqués de la région. ■

N'oubliez pas!
Chaque samedi
matin à 11h:
l'émission
“La FTQ à Montréal”
104.5 MF



Marc Boulard.

Un militant de première ligne nous a quittés

La FTQ et le mouvement ouvrier en général a perdu l'un de ses militants de première ligne avec le décès subit de Marc Boulard le 6 décembre dernier, à l'âge de 42 ans. Marc a été représentant à l'Union internationale des employés professionnels et de bureau (local 57 UIEPB) de 1967 à 1982, excepté pour une période de quelques années où il a travaillé au local 298 de l'Union des employés de service. Marc Boulard a siégé pendant de nombreuses années au Conseil général de la FTQ, duquel il était toujours membre au moment de son décès. Il s'est aussi illustré par son engagement politique au sein du Nouveau parti démocratique (NPD). Marc était connu pour ses qualités de négociateur, pour sa capacité à faire face aux situations les plus complexes et pour sa grande disponibilité. La FTQ offre ses condoléances à sa famille ainsi qu'à ses camarades de travail. ■

Conférence du CTC sur la situation économique

Le Congrès du travail du Canada (CTC) tiendra les 1er et 2 mars à Ottawa une importante conférence nationale sur la situation économique, sous le thème “La réaction du peuple à la dépression concertée”. Parmi les sujets qui seront débattus au cours de ces deux jours, mentionnons: l'état actuel de l'économie canadienne et son avenir; les dimensions sociales de la crise économique; les politiques économiques de rechange et la politique de dépression. Le président du CTC, Dennis McDermott présentera une synthèse des débats à la fin de la conférence. ■



Post de retour garanti si adressé à
Fédération des travailleurs du Québec, 2100
avenue Papineau, 4e étage, Montréal,
Québec, H2K 4J4. Téléphone: (514) 527-
8533.

Société canadienne des microfilms
468, rue St-Jean, bur. 110
Montréal, Québec
H2X 2S1

Le 8 mars à la FTQ

Le 8 mars 1983 sera encore l'occasion pour les travailleuses et travailleurs membres de la FTQ de réfléchir à la condition des femmes au travail, tout particulièrement en période de crise économique, et à leur place dans la vie syndicale. Cette année, le 8 mars sera souligné sous le thème "100,000 femmes fortes à la FTQ": 100,000 travailleuses qui se battent chaque jour contre de multiples problèmes; 100,000 syndiquées qui représentent une force pour faire avancer la FTQ et l'ensemble de la société québécoise.

De multiples activités

Comme par les années passées, la Journée du 8 mars sera très décentralisée; toutes les sections locales sont invitées à souligner cette journée de diverses façons: organisation de colloques, journées ou soirées d'information, fêtes, pause-café, dîner ou souper-causerie pour discuter du "vécu" des femmes au travail, projection de films, vidéos ou diaporamas sur les problèmes que vivent les femmes, visite au député pour le sensibiliser, conférence de presse régionale, préparation d'articles pour le journal du syndicat local ou publication d'un journal spécial, invitation à une militante du Comité de la condition féminine de la FTQ à venir prendre la parole, etc.

De plus, dans plusieurs régions, les Conseils du travail organiseront des activités à l'occasion de la Journée internationale des femmes.



Les femmes et la crise

Le 8 mars doit être l'occasion de prendre conscience des effets dramatiques de la crise sur les travailleuses: elles sont concentrées dans des ghettos d'emploi où les mises à pied sont massives et où le travail à temps partiel, le travail occasionnel et le travail à domicile prennent chaque jour plus d'ampleur.

Ce doit aussi être l'occasion de rappeler les luttes passées des travailleuses et de souligner leurs luttes présentes, de nous remémorer l'origine de la Journée internationale des femmes que furent les manifestations du début du siècle des ouvrières du vêtement à New York.

Macarons et affiches

Pour aider ses affiliés à souligner la Journée du 8 mars, la FTQ produira un macaron et une affiche sur le thème de cette année;

un guide sera aussi distribué massivement. De plus, une affiche expliquant le droit au retrait préventif pour la travailleuse enceinte sera disponible. Enfin, d'autres documents de la FTQ sont toujours disponibles: guide sur le congé-maternité, guide pratique sur les comités de condition féminine.

Pour toute information, vous pouvez contacter Carole Gingras-Larivière, permanente de la FTQ à la condition féminine, à (514) 527-8533. ■

5-6-7-8 mars
Conférence nationale
du CTC à Québec sur
la condition des
travailleuses
Voir page 12